

Poste Siège social : Maison des Comités
46, Rue Kléber – 24000 PÉRIGUEUX
(Ne pas y adresser de correspondance)

PROCÈS VERBAL – COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLISME DE LA DORDOGNE du
mardi 14 janvier 2020

Étaient présents : Jean-Louis GAUTHIER, Bernard MAZEAU, Anick DEMORTIER, Christine BERCOUZAREAU, Christelle MAZEAU, Patrice PEYENCET, Philippe SAVY, Thérèse CHONIS, Jean-Luc DELPECH, Anick DEMORTIER, Stéphane REIMHERR, Pierre-Marc LAMONTAGNE, Alain LAVIGNAC (coopté).

Étaient excusés : Isabelle MAYADE et Annie JOUAULT (cooptée).

Absents : Francis GAUTIER, Stéphane LAVIGNAC et Sylvain LE BAIL.

Jean-Louis GAUTHIER ouvre la séance à 19h15, en remerciant les membres présents et en excusant les absents.

PV AG :

"Contrairement à ce qui a été annoncé sur le PV de l'AG, le VC St POMPON était bien excusé, et non absent non excusé".

Le précédent PV du comité départemental est adopté à l'unanimité.

Compte rendu réunion avec le président de la FFC :

Ce jour, Jean-Louis était à GRADIGNAN pour une réunion avec Michel CALLOT Président de la FFC et les présidents des comités départementaux.

Les principaux sujets abordés ont été la prise de licence dématérialisée, (désormais le permis de conduire sera accepté comme pièce d'identité), l'élargissement du champ d'activités de la FFC, projet de diminuer les droits d'organisation etc. ; le compte rendu figurera sur le site de la Nouvelle Aquitaine.

Lors de ce colloque, Jean Louis GAUTHIER a appris que la Sécurité routière pouvait aider les comités départementaux financièrement pour l'achat de matériel de sécurité. Lequel matériel pourrait être mutualisé avec les clubs. Jean-Louis GAUTHIER demande à Jean-Luc DELPECH de faire une approche avec la sécurité routière du département.

Véhicules :

Jean-Louis GAUTHIER informe qu'il a fait le point sur les publicités qui figuraient sur la SKODA Il a procédé à l'enlèvement des anciennes partenaires, se rendant compte que des pubs étaient obsolètes depuis 3 ans.

Il demande à Jean-Luc DELPECH comment il procède pour le démarchage et il demande à ce que le point soit fait pour les partenaires réels.

Alain LAVIGNAC demande quels partenaires doivent être enlevés ou maintenus sur le site internet.

Rappel du site internet du CD24 : <http://club.quomodo.com/cd24/comite-departemental>

Jean-Luc DELPECH assure avoir rendez-vous avec Mlle DESSERT. MENTALO double le montant du partenariat (500 € à 1000 €). KRIS passe de 800 € à 1000 €. Il doit rencontrer ELEPHANT BLEU et PATAPAIN pour le renouvellement.

Perte du partenariat Ets CHADOURNE. A compenser.

Bernard MAZEAU informe qu'il va y avoir sûrement des contrôles sur le MECENAT : il rappelle qu'il ne doit pas y avoir de contrepartie (publicité).

Jean-Louis GAUTHIER demande à Jean-Luc DELPECH d'acheter des carnets de bords pour chaque véhicule et faire en sorte que les véhicules soient nettoyés.

Critérium UNCP du 30 novembre 2019 :

Anick DEMORTIER informe qu'il ne trouve pas normal que le Comité Départemental de Dordogne ainsi que son Président n'aient pas été invités.

Il a constaté qu'il n'y avait pas d'arbitre pour l'épreuve. Anick DEMORTIER s'est imposé avec Sabrina DESCOUBES pour arbitrer l'épreuve. Les catégories n'ont pas été respectées.

Anick DEMORTIER et Stéphane REIMHERR auraient aimé faire la promotion du vélo en Dordogne grâce à un stand ce jour-là. Une vitrine idéale pour promouvoir le cyclisme chez les jeunes. L'ensemble des membres approuvent

Commission Loisirs :

Anick DEMORTIER souhaite intervertir son poste de responsable de cette commission avec Pierre-Marc LAMONTAGNE. Ce dernier est favorable pour l'aider pour le délester de certaines tâches.

Championnats Départementaux 2020 :

Alain LAVIGNAC évoque les problématiques de l'an dernier. L'an dernier, un règlement a été établi mais il y a eu des difficultés pour l'appliquer. Jean-Louis GAUTHIER évoque la possibilité de modifier la réglementation compte tenu des effectifs dans les catégories.

Les membres sont favorables à la modification de la réglementation. Elle sera présentée à la prochaine réunion.

Appel à candidature pour les championnats toutes catégories et jeunes. Candidature à transmettre à Jean-Louis GAUTHIER avant le **1^{er} février**

Challenge :

Alain LAVIGNAC évoque une nouvelle formule pour la remise du maillot du leader : remettre le maillot au leader à la prochaine épreuve. Il rappelle qu'il demande depuis deux ans une dérogation au Président du Comité NOAQ l'autorisation aux coureurs de porter le maillot de leader de challenge lors des épreuves.

Les problématiques de l'an dernier sont abordés afin d'éviter les mêmes désagréments. Philippe SAVY va déterminer les épreuves. Il faudra ensuite cadrer les personnes représentantes sur les épreuves avec la responsabilité des maillots.

Calendrier / épreuves :

Pour tous changements de date / épreuve, mettre le président du CD en copie afin d'argumenter la demande au Comité NOAQ.

Arbitrage :

Jean-Louis GAUTHIER rappelle sa proposition lors de l'Assemblée Générale de rehausser le tarif de la vacation des arbitres dans le département. Il souhaite vraiment revaloriser cette fonction avec ce geste symbolique (passer de 30€ à 35€).

Tous les membres présents approuvent cette proposition qui est adoptée.

Stéphane REIMHERR évoque, dans son cas, la problématique d'être averti la veille pour le lendemain, c'est compliqué pour s'organiser (*bénévole dans son club, sélections, vie privée...*). Il n'est pas le seul dans cette situation.

Anick DEMORTIER confirme que le responsable de la Commission arbitrale a rencontré de nombreuses difficultés pour les nominations.

Au vu de la démission du responsable de l'arbitrage, il est décidé de réunir les arbitres afin de faire une réunion au plus vite. Date à déterminer. Les arbitres seront invités prochainement par mail. Thérèse CHONIS se charge de prendre contact avec Stéphane LAVIGNAC pour la récupération des documents.

Le Président regrette vivement ces démissions et insiste sur la problématique « pas d'arbitres, pas de course ».

Conditions de travail du personnel :

Le président et d'autres membres ont eu écho que Jean-Luc DELPECH se sentait mal au sein du comité avec un sentiment de pression.

Jean-Luc DELPECH dément formellement tout harcèlement et pression au travail. Il dit qu'il n'a aucun problème dans ses activités depuis sa nouvelle fiche de poste, et affirme qu'il se sent très bien en ce moment.

Prestation de Jean-Luc DELPECH :

Jean-Luc DELPECH sollicite des prestations pour 3h au sein du HANDBALL de PERIGUEUX (les prestations sont fixées à 150 €)

Approbation à l'unanimité par les membres.

Jean-Luc DELPECH va envoyer le devis pour validation définitive.

Stage jeunes :

Bilan du stage par Jean-Luc DELPECH

3 encadrants : Jean-Luc DELPECH, Pierre-Marc LAMONTAGNE et Patrice PEYENCET.

Jean-Louis GAUTHIER a rencontré les coureurs le samedi de midi à 14h.

Deux jours de stage pour la DN3 les 10 et 11 janvier 2020 au Lycée Agricole LA PEYROUSSE

18 jeunes présents

Deux axes : Sportif et technique

Deux objectifs ciblés : cohésion et travail. Objectifs atteints.

Petit bémol : 2h de décalage dans le timing le dimanche, pour une question de sécurité.

La restauration et l'accueil des cuisiniers étaient parfaits.

Stéphane REIMHERR explique son absence : il évoque le fait d'avoir défendu Jean-Luc DELPECH l'an dernier pour qu'il récupère le sportif, car l'administratif n'était pas son truc. Et il a constaté que ce

dernier n'a pas joué son rôle de conseiller en développement au niveau départemental alors qu'il ne devait se consacrer qu'au plan sportif, et il est très déçu.

Jean-Louis GAUTHIER souhaite que l'on parte sur des bases saines et une attention sera apportée en permanence sur la vie de la DN.

Pierre-Marc LAMONTAGNE rappelle qu'en 2019, de très bons résultats ont été accomplis en 2ème catégories. Stéphane REIMHERR rappelle qu'en DN3, les jeunes sont là pour découvrir et progresser.

Divers :

Jean-Luc DELPECH signale qu'il utilise son véhicule personnel pour accomplir ses heures avec Dordogne Sud et que pour l'instant il procède par Télétravail.

Comment s'organiser pour le stage en Espagne avec le club de Dordogne Sud Dordogne ? Sur conseil et rappel de Pierre-Marc LAMONTAGNE une *demande écrite de 4 jours (avec les dates) pour prise de congés sans solde doit être effectuée par Jean-Luc DELPECH auprès du président. La demande sera transférée auprès du GESALT après validation.*

Week-end Cycliste :

Date : 1er mars 2020 à Saint-Astier (avec la JS ASTERIENNE)

Catégories concernées : écoles de vélo

Épreuves : course, course à point, éliminatoire pour les catégories Pupilles et Benjamins.

Course interclubs :

Date : samedi 22 février 2020 à VERY à MONPTON (circuit de l'an dernier)

Catégories concernées : toutes comme en 2019.

Tarif : 5 €

Sélections départementales juniors et démissions au sein du département :

Jean-Louis GAUTHIER aborde les interprétations et les malentendus récents au sein de membres du département concernant les sélections départementales juniors, entre Patrice PEYENCET et Sylvain LE BAIL.

Patrice PEYENCET a adressé un mail aux clubs du département concernant les juniors qui ne sont pas à Dordogne Sud dans le but de faire un stage et de faire des sélections départementales au cours de la saison. Ce à quoi a répondu Sylvain LE BAIL en exprimant son désaccord compte tenu du contexte.

A travers de très nombreux échanges, Jean-Louis GAUTHIER a fait son possible pour essayer d'apaiser la situation et inviter Sylvain LE BAIL et Patrice PEYENCET à trouver le meilleur compromis, sachant que les sélections départementales ont toujours existé. Dans un premier temps Sylvain LE BAIL (qui était d'accord pour rencontrer Patrice PEYENCET ultérieurement), Stéphane LAVIGNAC, Francis GAUTHIER n'ont pas souhaité assister à la réunion du comité afin que les membres puissent discuter sereinement et faire des propositions. Sylvain LE BAIL a adressé un nouveau mail posant les conditions. Le président a insisté afin que les membres de DSC participent à la réunion.

Les mails de démission de 2 membres de Dordogne Sud, Stéphane LAVIGNAC et Sylvain LE BAIL ont été adressés la veille à tous les membres du CD. Francis GAUTHIER de Dordogne Sud a fait de

même ce jour. Patrice PEYENCET tient à préciser qu'il n'avait pas reçu le premier mail de Sylvain LE BAIL.

Le président rappelle qu'une sélection départementale peut parfaitement se faire, selon l'épreuve, avec des coureurs de Dordogne Sud et des autres clubs.

Le règlement concernant les sélections départementales est rappelé par Alain LAVIGNAC.

Décision prise par les membres du bureau : *Le rôle du Comité a toujours été de mettre des sélections départementales en place quel que soit la catégorie et la discipline.*

Le Comité souhaite harmoniser le calendrier pour les équipes juniors avec tous les clubs du département sans exception.

Les sélections seront effectuées selon la réglementation fédérale.

Le prévisionnel global du CD a été établi et présenté à l'Assemblée Générale par la trésorière, mais aucun budget pour le Team et les sélections n'a été validé à ce jour, d'autant plus que aucun programme de course définitif n'a été approuvé pour l'instant.

Le Président doit rencontrer le Conseil Départemental pour connaître le montant de l'aide en 2020.

Contrats coureurs :

Jean-Luc DELPECH donne les contrats coureurs à Jean-Louis GAUTHIER pour signature immédiate ce jour.

Interventions UNSS :

Jean-Luc DELPECH continuera ses interventions pour 2020 au sein de l'UNSS.

La séance est levée à 22h00.

Prochaine réunion à déterminer